Les tiers-lieux comme levier de transformation de la formation

La stratégie numérique normande s’est fixée comme axe de travail la transformation numérique des acteurs et des territoires. Il s’agit notamment d’assurer une cohérence territoriale du déploiement des usages numériques en accompagnant les normands à devenir des citoyens numériques responsables. Rapprocher les acteurs des tiers-lieux et de la compétence c’est rendre la formation plus accessible et plus attractive aux normands. En effet, développer l’offre de service dans les tiers-lieux permet de favoriser :

- **La diversification des lieux de formation, pour renforcer l’accessibilité des formations ;**
- **L’émergence de solutions et d’approches pédagogiques innovantes ;**
- **La logique de mutualisation des outils et ressources pédagogiques.**

La Région Normandie a initié une première expérimentation de service d’accès à la formation à distance entre juin et décembre 2020. Celle-ci a permis d’identifier les conditions matérielles et humaines d’accueil permettant d’envisager les collaborations entre Tiers-Lieux et structure de formation.

Appel à projets

C'est pourquoi la Région porte, à l’échelle de la Normandie, l’appel à projet "DEFFINOV Tiers-lieux", une initiative de l’Etat visant à déployer des tiers-lieux dédiés aux compétences et à la formation partout en France. Cet appel à projet régional, renommé “ Normandie Connectée, Nouveaux espaces de compétences - Deffinov” souhaite soutenir et accompagner des projets portés par des collectifs regroupant des acteurs de la compétence et des tiers-lieux et espaces publics numériques.
Une première vague de cet appel à projet a eu lieu en 2023.
Cette seconde vague de cet appel à projets est ouvert du 8 janvier 2024 jusqu’au 11 mars 2024.

Les réponses à cet appel à projets sont à déposer dans le cadre d’un collectif qui comprend au moins ::

- **1 acteur des tiers-lieux** (toute structure correspondant aux 5 critères présentés dans l'appel à projets),
- **1 acteur de la formation** (Organismes de formation, CFA, lycées professionnels, établissements scolaires, Edtech...).

Dans le cas où un tiers-lieu est aussi organisme de formation, il ne peut déposer sa candidature seul et doit réunir d'autres acteurs dans sa démarche (tiers-lieux ou organismes de formation selon le portage choisi)

Objectifs

- **Faciliter l'accès des actifs à la formation** en développant de nouveaux espaces d'accueil des apprenants, en mutualisant les ressources et équipements pédagogiques des établissements de formation et en rapprochant les écosystèmes des tiers-lieux et de la formation.
- **Rapprocher et favoriser les échanges entre acteurs de la formation** en leur donnant la possibilité de tester de nouvelles méthodes et ressources pédagogiques.

- Appel à projets " Normandie Connectée – nouveaux espaces de compétences – Deffinov »
- Cahier des charges de l'appel à projets " Normandie Connectée – nouveaux espaces de compétences – Deffinov »

Animation de l'appel à projets

- Restitution journée de lancement 26 01 2023

- Replay Webinaire de présentation 03 03 2023

- Replay Webinaire formation d'un consortium 24 03 2023

Pour aller plus loin

- Épisode 9 – Des EPN aux tiers-lieux – Stratice

- Innovation et transformation pédagogique numéro spécial / janvier 2023 Tiers-lieux apprenants

- Plan de transformation et de digitalisation de la formation